

**Délibération du Conseil Municipal
de la Commune de CADENET**

N° 58/2024

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le
ID : 084-218400265-20240626-2024 DELIB 58-DE

Mis en ligne le **28/6/2024**

Session du 20 juin 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE 20 JUIN
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence
de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 11 juin 2024

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE
LACENNE, JAUMARY, DUVAL, BERGE, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL,
LEROY, SCHOFFIT, KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, VEVE, MICHAUX,
BASTIE

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents :

Absents excusés: RIPERT, DEBIT, SEVE

Procurations :

M RIPERT	a donné procuration à	Mme LEROY
Mme DEBIT	a donné procuration à	Mme MICHAUX
Mme SEVE	a donné procuration à	Mme KHALIZOFF

**MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT RELATIF AU PROJET
D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG – PHASE 2 : RUE
VICTOR HUGO, PLACE CARNOT, PLACE DE L'HORLOGE**

Vu l'article L2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux attributions du Conseil Municipal

Vu l'article L1111-9 du même code général des collectivités territoriales relatif à l'exercice concerté des compétences,

Vu les articles L2334-42 et suivants du même code, relatifs à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

Vu la délibération n° 12/2024 du 19 février 2024 relative au plan de financement du projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg - Phases 2 (rue Victor Hugo, place Carnot, place de l'horloge) et 3 (rue Danton).

Vu la délibération 38/2024 du 11 avril 2024 relative au budget primitif de la commune,

Considérant le dossier de demande de financement déposé auprès des services de l'Etat au titre de la DSIL pour un montant de 226 203 €,

Considérant la demande de modification du plan de financement des services préfectoraux,

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté le plan de financement du projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg - Phases 2 (rue Victor Hugo, place Carnot, place de l'horloge) et 3 (rue Danton) lors de la séance du 19 février 2024.

Après la rénovation de la rue du 8 mai 1945 effectuée en ce début d'année, la rénovation des espaces publics du centre bourg se poursuivra dans le secteur de la rue Victor Hugo, la Place Carnot, la Place de l'horloge (Phase 2), puis rue Danton (Phase 3), afin de redynamiser le centre-bourg par :

- L'amélioration du cadre de vie des habitants de la commune ;
- La poursuite de la politique de redynamisation commerciale en participant via les espaces publics à la valorisation des devantures commerciales et ainsi améliorer également le linéaire commercial ;
- L'amélioration du stationnement et du jalonnement modes doux entre les pôles d'attractivité (secteur commercial, secteur administratif) et les parkings tout en évitant de contraindre les habitants ;
- La valorisation des espaces publics afin de renforcer l'identité de la commune comme bassin de vie et développer le caractère touristique sur le territoire ;
- La prise en compte du changement climatique avec une amélioration de la gestion des eaux pluviales

Ainsi, le projet comprend :

- La création d'un réseau de collecte des eaux pluviales ;
- La création d'ouvrages surfaciques pour la collecte des eaux pluviales ;
- La réfection des voies de circulation ;

Il ressort de l'instruction du dossier déposé auprès des services préfectoraux au titre de la DSIL que l'autofinancement minimal du maître d'ouvrage ne peut être inférieur à 30 % du montant du projet au regard des dispositions de l'article L1111-9 du code général des collectivités territoriales

Le plan de financement doit donc être modifié comme suit :

Dépenses	En € en HT	En € en TTC	Recettes	En € En HT	En % du HT
Travaux rue Victor Hugo, place de l'horloge, place Carnot	261 331 €	313 597,20 €	Etat - DSIL	180 962,40 €	40 %
Rue Danton	145 401 €	174 481,20 €	Département – Contrat Vaucluse Ambition	135 721,80 €	30 %
Maitrise d'œuvre Etudes de MOE (10%)	20 337 €	24 404,40 €	Ville	135 721,80 €	30 %
Etudes diverses	5 000 €	6 000 €			
Imprévus	20 337 €	24 404,40 €			
Total des charges prévisionnelles	452 406,00 €	542 887,20 €	Total des recettes prévisionnelles	452 406,00€	100%

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

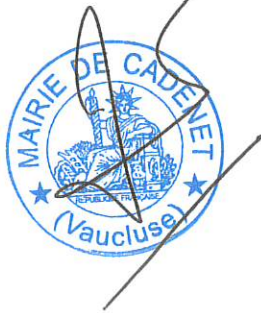
Briset
Levaudit

ID : 084-218400265-20240626-2024_DELIB_58-DE

**Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Modifie le plan de financement du projet tel que présenté ci-dessus
- Confirme que Monsieur le Maire est autorisé à solliciter les financements précités auprès des différents partenaires et à signer tous les documents y afférents
- Confirme que les crédits correspondants au projet sont inscrits au Budget Primitif 2024 – opération 99994

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Grange', is written below the name of the secretary.

